

PROFIL D'ENSEIGNEMENT

BACHELIER
SAGE-FEMME

Date de prise d'effet: 14/09/2021
Date de mise à jour: 14/09/2021

IDENTIFICATION DE LA FORMATION

Intitulé	Bachelier: sage-femme
Localisation	Campus HEPN, Rue Henri Blès 192 5000 Namur
Niveau CEC	6
Secteur	Santé
Domaine d'études	15. Sciences de la santé publique
Département	Sciences de la santé publique et de la motricité
Cycle	1er cycle
Type	Court
Crédits	240
Grade académique	Bachelier : sage-femme

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

Le grade de bachelier sage-femme donne accès au titre de sage-femme et au champ d'activités tel que défini par l'AR n°78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice des professions des soins de santé modifié par la Loi du 13 décembre 2006 et par la Loi coordonnée du 10 mai 2015 (MB 18/06/2015). Ce titre est protégé et la formation répond aux exigences de l'Union Européenne pour la reconnaissance mutuelle des diplômes et la libre circulation au sein de l'espace européen (Directive 2013/55/UE).

Les adaptations récentes du cadre légal de l'exercice de la profession de sage-femme, visent à répondre aux missions et responsabilités de plus en plus importantes qui lui incombent aujourd'hui. Celles-ci sont définies par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et l'ICM¹(International Confederation of Midwives) et visent à améliorer la qualité et la sécurité des soins maternels et néonataux. Ces adaptations ont clairement réaffirmé l'autonomie et la responsabilité professionnelles de la sage-femme dans la prise en charge médicale de la grossesse, de l'accouchement eutocique et du post-partum physiologique. En collaboration avec le médecin et sous la responsabilité de celui-ci, la sage-femme participe également au diagnostic et au traitement des problèmes de fertilité, des grossesses et des accouchements à risque et des pathologies néonatales.

¹ Les compétences essentielles pour la pratique de base du métier de sage-femme par la Confédération International des sages-femmes en 2010 et réactualisé en 2013.

Les lieux et domaines d'exercices en Belgique et à l'étranger sont multiples et variés en milieu hospitalier ou extrahospitalier. En effet, le développement des activités sages-femmes au sein de la communauté renforce son rôle de professionnel de santé de première ligne.

La formation comprend des cours théoriques et pratiques, de même que des activités d'intégration professionnelle qui ont pour objectif de préparer les étudiant(e)s à répondre au profil professionnel de la sagefemme belge². L'enseignement clinique permet à l'étudiant(e) de poser les actes requis, dans les différents domaines d'exercice tels qu'exigés au niveau fédéral et européen³ : planification familiale, éducation à la vie affective et sexuelle, procréation médicalement assistée, santé préconceptionnelle et prénatale, préparation à la naissance et à la parentalité, grossesses à risque, naissance, suites de couches y compris rééducation périnéo-sphinctérienne et soins néonataux.

La sage-femme exerce son art dans le respect des règles déontologiques et du cadre législatif propres à sa profession, en intégrant une dimension éthique à sa réflexion. Elle veille à assurer la continuité des soins, tenant compte notamment des évolutions des outils et technologies spécifiques au champ de la santé. Du fait de son appartenance à l'art de guérir et des compétences à acquérir (par exemple : droit de prescription), la sage-femme développera un sens clinique et un esprit critique scientifique orienté vers la recherche. Il s'agit là d'éléments indispensables à une pratique basée sur les données probantes où les actes sont posés de façon réfléchie, au regard de connaissances scientifiques actualisées et validées.

Le travail en étroite collaboration au sein d'équipes pluri-professionnelles requiert des compétences organisationnelles et managériales. Par son positionnement, elle participe au développement de la discipline et à l'amélioration des politiques de santé. La profession de sage-femme touche également au domaine de la prévention et de l'éducation à la santé individuelle et collective dans un contexte de plus en plus multiculturel.

Pour accompagner et responsabiliser le couple dans son projet de parentalité, de la période préconceptionnelle jusqu'à l'accueil de l'enfant dans la famille, elle développera des compétences relationnelles et éducatives.

L'acquisition de connaissances psychosociologiques, philosophiques et anthropologiques est également fondamentale car l'acte de naissance est un processus porteur de signification profonde dans la vie des êtres humains et amène le professionnel à placer la question du sens de l'existence au cœur de sa pratique.

La formation correspond au niveau 6 du Cadre Européen de Certification (CEC). Elle comporte 240 crédits et est organisée en 4 ans en FWB. Elle propose un contenu d'enseignement visant le développement de compétences diversifiées, adaptées au marché de l'emploi et aux défis de santé publique. Outre le bagage scientifique et les interventions spécifiques liées à l'exercice de la profession sage-femme, le développement de compétences en sciences humaines tout au long de la formation, prépare les étudiant(e)s à

² Le profil professionnel de la sage-femme belge approuvé par le Conseil Fédéral des Sages-Femmes, le 23 janvier 2007 et réactualisé en Avril 2015 (avis 2015 /04 approuvé le 12 Mai 2015).

³ Annexe 5.5.1 Directive Européenne 2005/36 inchangée lors de l'actualisation de la Directive 2013/55

être des citoyens actifs dans une société démocratique. Elle vise également à permettre leur épanouissement personnel, créer et maintenir tout au long de leur carrière un haut niveau de connaissances et stimuler la qualité, la recherche et l'innovation.

LES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle :
 - Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - Contribuer au compagnonnage par les pairs
 - Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - Construire son projet professionnel
 - Adopter un comportement responsable et citoyen
 - Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes.

2. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires :
 - Respecter la déontologie propre à la profession
 - Intégrer une réflexion éthique à sa pratique
 - Respecter la législation et les réglementations

3. Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles, et administratives
 - Planifier le travail en tenant compte de la complexité des situations et des impératifs organisationnels
 - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluri-professionnelle
 - Participer à la démarche qualité
 - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

4. Réaliser une démarche clinique globale en période préconceptionnelle, pré, per et postnatale:
 - Rechercher les informations à partir des différentes sources
 - Poser un diagnostic d'eutocie
 - Participer à l'élaboration d'un diagnostic pathologique
 - Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le/les diagnostic(s) posé(s) et/ou à confirmer
 - Evaluer les stratégies d'intervention et d'accompagnement

5. Assurer une communication professionnelle:
 - Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - Utiliser les outils de communication existants
 - Etablir des modes de communication adaptés au contexte rencontré

- Collaborer avec l'équipe pluri-professionnelle
6. Réaliser des prestations techniques en période préconceptionnelle, pré, per et postnatale et prodiguer les soins généraux, spécifiques et obstétricaux requis:
- Exécuter la prestation en utilisant les ressources à disposition
 - Assurer le suivi clinique des prestations
 - Evaluer les résultats de ses prestations
7. Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective en période préconceptionnelle, pré, per et postnatale :
- Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible
 - Concevoir des stratégies pédagogiques et psychosociales
 - Mettre en œuvre la démarche
 - Evaluer la démarche et/ou les stratégies mises en œuvre